

Les députés socialistes en vue de l'examen en commission des crédits du budget Travail et Emploi, ce

mardi 31 octobre, ont déposé deux amendements.

Le premier amendement vise à créer 230 000 contrats aidés supplémentaires dans le secteur non marchand.

Aussi, cet amendement abonde de 25 M€ les crédits d'accompagnement des Emplois d'avenir restant pour les Missions locales.

Le second amendement rétablit la possibilité d'un taux de prise en charge par l'Etat des contrats aidés jusqu'à 75%.

Les députés socialistes restent pleinement mobilisés à l'Assemblée nationale pour défendre les contrats aidés,

sensibles à ce que les élus locaux ont pu faire remonter des difficultés qu'ils connaissent suite à la décision de diminuer le nombre de contrats aidés.

C'est très important, on parle là de la situation des personnes les plus fragiles, on parle d'insertion, de retour

à l'emploi, on parle de formation, d'Education Populaire, de moyens donnés à nos Communes, d'emplois de proximité !!!

Etre responsable, c'est ne rien ignorer de tout cela par opportunisme.

Quelle sera la position des députés Garcia, Grandjean, Bazin ?